



# L'investissement socialement responsable à la BCV



L'investissement socialement responsable (ISR) désigne toute approche d'investissement prenant en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion des investissements.

## L'ISR à la BCV

- Intégrer des critères ESG dans la gestion tout en assurant des rendements compétitifs à long terme
- Agir en gestionnaire d'actifs responsable
- Proposer une offre adaptée aux attentes des investisseuses et investisseurs en matière d'ISR

## Ambitions

- Proposer une offre de placements responsables qui réponde aux meilleures pratiques du marché
- Intégrer de manière progressive l'ISR au sein de ses produits d'investissement existants
- Contribuer à la recherche en collaboration avec des acteurs de référence, anticiper et intégrer les évolutions réglementaires dans son approche ISR



## Valeurs



### Devoir fiduciaire

Incorporer des approches ESG au sein de la politique d'investissement pour améliorer le rapport rendement/risque à long terme.



### Engagement pour le développement durable

En tant que banque cantonale, la BCV est consciente de sa responsabilité à déployer des activités de gestion d'actifs répondant aux besoins des générations futures.



### Transparence

Communiquer de manière transparente, claire et simple sur toutes les démarches en matière d'ISR.



### Attentes des investisseuses et des investisseurs

Intégrer systématiquement les attentes des investisseuses et des investisseurs en matière de durabilité dans les propositions d'investissement.



### Sensibilisation, formation et éducation

Participer activement à la sensibilisation et à la formation de l'ensemble des parties prenantes aux enjeux liés à l'ISR.

	ESG	ESG Ambition
Objectifs	Prise en compte des <b>critères ESG</b> , tout en optimisant la gestion des risques.	En plus des approches ISR appliquées pour la gamme ESG, cette gamme contient une poche d'investissements thématiques qui visent à <b>contribuer à un changement positif dans l'économie</b> , la société et l'environnement (ODD).
Exclusions	✓	✓
Intégration ESG	✓	✓
Filtrage positif ou <i>Best-in-class</i>	✓	✓
Actionnariat actif (vote)	✓	✓
Investissements thématiques durables		✓



## Approches ISR



### Exclusions

Exclure les sociétés dont les activités sont considérées comme incompatibles avec notre démarche d'investisseur responsable.



### Intégration ESG

Prendre en compte les risques et opportunités ESG pour améliorer la résilience des portefeuilles.



### Filtrage positif ou *Best-in-class*

Sélectionner des entreprises qui ont de bonnes notations ESG par rapport à un marché ou à un secteur.



### Actionnariat actif

Influer positivement sur les pratiques des entreprises au moyen de deux outils principaux: le vote et le dialogue actionnarial.



### Investissements thématiques durables

Investir dans des entreprises qui proposent des solutions aux enjeux environnementaux ou sociaux.

Banque Cantonale Vaudoise  
Case postale 300  
1001 Lausanne

[www.bcv.ch/isr](http://www.bcv.ch/isr)

#### Informations juridiques importantes

Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ce document a été élaboré dans un but purement informatif. Il n'est pas un appel d'offres, une offre d'achat ou de vente, une recommandation personnalisée d'investissement. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis aux droits d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des présentes informations juridiques. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.

## Depuis plus de 8 ans

Élaboration des principes ISR au sein de l'Asset Management en adéquation avec les exigences des clients institutionnels et privés

2016-  
2018

2019

Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI) et lancement d'un partenariat avec l'UNIL

Signature du partenariat avec Ethos, adhésion à Swiss Sustainable Finance (SSF) et participation au test de compatibilité climatique PACTA

2020

2021

- Participation à l'étude SSF et publication du premier reporting public UNPRI
- Communication des votes aux assemblées générales suisses et de la politique de vote

- Publication de la politique ISR et développement de la formation des conseillères et des conseillers
- Extension de la politique de vote aux actions internationales
- Mise en production d'un reporting ESG

2022

2023-  
2024

- En cours:
- Développement d'une stratégie climatique pour la gestion d'actifs, qui tient compte des engagements pris par la Suisse en matière de climat
  - Mise en place d'une politique de dialogue actionnarial
  - Création d'un reporting pour les produits de la BCV et les portefeuilles de clients institutionnels intégrant différents indicateurs ESG et une partie des Swiss Climate Scores